



Journal municipal



**Nous vous invitons aux vœux de la municipalité
le samedi 6 janvier 2018 à 18h à la salle des fêtes.**



Chères lectrices, chers lecteurs, vous avez dans les mains, la 4ème édition du « Chavannes Info » de la mandature 2014-2020. Nous l'éditions à l'occasion du changement d'année.

Ce bulletin d'information vient en complément des comptes rendus des activités du conseil municipal (mois de septembre à décembre 2017 joints à ce bulletin). Il nous permet de vous tenir au courant de nos projets, des réalisations, des dates importantes qui ont ou vont marquer la vie de votre village. Il rassemble aussi des informations générales, un calendrier des principales manifestations municipales et associatives de l'année à venir ainsi qu'une page pratique.

Dans les pages thématiques, nous avons choisi, cette année, de vous raconter la vie des écoliers de Chavannes depuis 1930.

Bonne lecture à tous !

Fermeture de la mairie :

du mercredi 20 décembre à 17h00 au vendredi 29 décembre à 13h30,
puis du samedi 30 décembre à 12h00 au vendredi 5 janvier à 13h30

Sommaire

- 2 - Éditorial
- 3 - Réalisations communales en 2017
- 4 - Projets 2018
- 5 - État-Civil
- 6 - 9 - L'Ecole de Chavannes
- 10 - 11 - Vie associative & Animations
- 12 - Manifestations 2018
- 13 - 14 - Infos pratiques (à découper)

© Chavannes Info 2018 ©

Mairie de Chavannes (26260) Tél : 04 75 45 17 12

Email : mairie.chavannes@wanadoo.fr

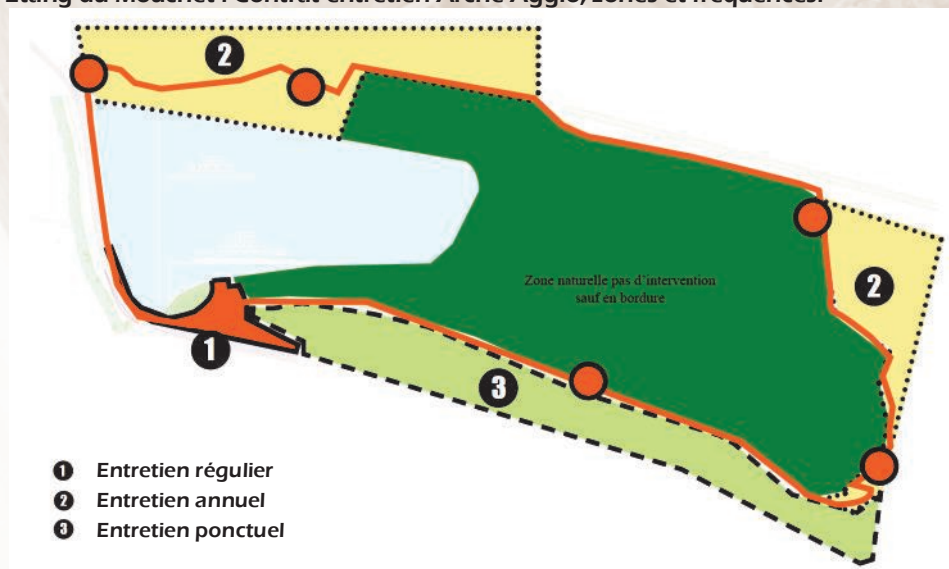
Site internet : www.chavannes-drome.fr

Janvier : Remplacement du transformateur électrique par un plus puissant, place du café
 Février : Fin des travaux de la nouvelle école
 Avril : Matinée citoyenne d'entretien du site de l'étang du Mouchet
 27 mars : Prise de possession de la nouvelle école
 Avril : Pose de nouveaux candélabres à LED, rue de l'église
 2 mai : Les élèves font leur rentrée dans les nouveaux locaux
 17 mai : Journée de la nature à l'étang du Mouchet avec inauguration du sentier



4 juin : 3ème fête des voisins
 4 septembre : Ouverture de la 3ème classe
 29 septembre : Inauguration de la nouvelle école
 Septembre : Mise en place de la signalétique patrimoniale
 Octobre : 1er entretien des espaces boisés et enherbés du site de l'étang du Mouchet
 Octobre : Retrait des dernières lignes aériennes du bourg village, rue de l'église
 Octobre : Réparation du parapet du pont de la RD115 sur la Veauene (Département)
 Décembre : Fin des travaux d'aménagement de la rue de la salle des fêtes
 Décembre : Réfection de la 1ère partie de la route du bois de l'âne
 Décembre : Réfection de la chaussée de la rue des Gourras

Etang du Mouchet : Contrat entretien Arche Agglo, zones et fréquences.





Acquisition d'un columbarium

Déplacement de la mairie dans l'école actuelle

Aménagement du bas de la rue de l'église



Acquisition du terrain
en face de l'église

Rénovation intérieure de l'église



Réalisation de la voirie d'accès à la zone d'activité de Conring

Menuiserie
André



Future zone
d'activités
économiques

MARGIER Mélia	27 janvier
CHAVATTE Tobias	18 février
LIEBAULT Ernest	30 mai
ECHCHANTI Amir	19 juin
BERNARD GEORGE Lylou	15 août
SEYVET Malone	4 septembre

Naissances

2 familles n'ont pas souhaité communiquer le nom.

Mariages

CROS Magali et GARCIN Gaël	6 mai
COTTE Claude et RUBICHON Franck	8 juillet
AUDOUY Vanessa et GOEPFERT Olivier	29 juillet

BURELLIER Joseph	3 février
UZEL Irène, née RAYNAUD	26 février

Décès

M. et Mme BELEKIAN Morgan, 131 rue du 15 juin 1944
 Mme BOUVET Alexia et BENABDALLAH Rémy, 28 b place de la fontaine
 M. BOSSANNE Romain, 53 route de Tain l'Hermitage
 M. BRIONES Dimitri, 63 grande rue
 M. BRUN Joël, 8 rue des Gourras
 M. et Mme CASO Alexandre, 195 rue de l'église
 Mme CHAMPEL Magali, 47 place de la mairie
 M. CHIRON Teddy et Mme MUE Magali, 14 rue de l'ancienne école
 Mme CRAPANZANO Joëlle, 114 route de Saint Donat
 M. CREMILLIEUX David, 314 route de Chantemerle les blés
 Mme DEDIEU Audrey, 271 rue du 19 mars 1962
 Mme DIVE DELRUE Fanny, 47 place de la mairie
 Mme DUCREUX Valerie, 135 rue du 15 juin 1944
 M. et Mme FELIX Eric, 81 rue de l'ancienne école
 Mme HEBRARD Guylene, 134 D impasse du pavillon
 Mme JETTE Emilie, 87 chemin de l'étang
 Mme LANG Magalie, 87 chemin de l'étang
 Mme LEOPOLD Dominique, 87 chemin de l'étang
 M. MOULIN Lionel, 120 chemin des marais de Marsaz
 M. et Mme NAIT Christophe, 63 impasse de boussein
 M. et Mme ORS OSTERNAUD Delphine, 229 rue du 19 mars 1962
 MM. PEMEANT Hugo et Thomas, 87 chemin de l'étang
 M. POCHON Jordan, 61 route de Saint Donat
 Mme PRISSET Emmanuelle et M. CLING Romain, 87 chemin de l'étang
 M. RASPAIL Jessy, 96 A rue du presbytère
 M. et Mme SANNIER Ludivine, 105 rue du puits
 M. et Mme VALETTE Fabien et Stéphanie, 166 c route de Marsaz
 M. et Mme VANHEDE Franck, 187 chemin de conring

Nouveaux habitants

Nous excuser pour les éventuelles omissions, erreurs ou imprécisions, dans la liste ci-dessus.

Vous êtes tous invités à la fête des voisins le 10 juin 2018

L'école dans les années 1930 :

Je suis rentrée en Avril 1931 à l'école qui se situait dans la maison « Métifiot » au 1^{er} étage, au-dessus de la mairie (rue de l'Ancienne École). En 1935, je suis allée dans celle située dans la rue principale du bourg. Dans la classe, il y a jusqu'à 40-42 élèves. Le décor : des rangées de pupitre (de 2 à 4 places) en bois brun avec les encriers de porcelaine ; le poêle au fond de la classe entouré d'une grille sert de chauffage, le tableau noir fixé au mur est là pour nous permettre d'écrire, les cartes de France et d'Europe



nous apprennent la géographie. 7h30, voilà l'heure du départ pour se rendre à l'école à pied. Après avoir déjeuné, vêtue de ma blouse grise, portant mon cartable sur le dos et tenant à la main un panier en osier contenant le casse-croûte pour le repas de midi, je pars. 8h, soudain la cloche retentit : un ordre claque « en rang par deux ». C'est l'heure de l'inspection de la propreté. Chaque élève doit présenter ses mains à Melle Falguères l'institutrice afin qu'elle vérifie si celles-ci sont propres avant de rentrer en classe pour gagner sa place : les cancre au fond, les meilleurs au 1^{er} rang. La politesse oblige les élèves à attendre debout devant leur pupitre avant de s'asseoir.



L'institutrice réclame le silence, sort un registre de présences et absences, demande à chacun de répondre « présent » à l'appel de son nom. Cette formalité terminée, elle inscrit au tableau noir à la craie la date que chacun doit recopier soigneusement au porte-plume avec l'encre sur une nouvelle page de son cahier ainsi que la pensée du jour. C'est la leçon de morale. Chaque élève sort de son cartable livres, cahiers, ardoises et plumiers contenant crayons, porte-plumes... La journée commence. Les matières principales sont l'écriture en minuscule, majuscule, le calcul, la lecture, la géographie. Tous les après-midis, il y a la dictée. Les leçons doivent



être apprises. Après l'explication du jour, la maîtresse interroge les élèves sur la leçon 2 jours après. Pour apprendre à compter, nous utilisons un boulier.

Les horaires de l'école sont 8h-11h et 13h-16h, les jours de repos le jeudi et le dimanche. Entre 11h et 13 heures il y a le repas que chacun apporte, suivi ensuite par le catéchisme. Mais ce moment se solde souvent par une causerie ou des jeux. Nous rentrons à l'école au mois d'octobre et quelques uns, essentiellement des garçons, après le 11 novembre, car ils travaillent avant à la ferme de leurs parents.

L'école dans les années 1930 :

(suite et fin)

L'hiver, le moyen de chauffage est le poêle que nous garnissons avec du charbon pris sous l'escalier qui monte à la mairie. Les élèves qui habitent loin de l'école sortent avant 16h pour rentrer chez eux avant la nuit. L'institutrice fait rentrer les vêtements dans la classe à 15h30 (ils sont sur le porte-manteau sous le préau) ; ainsi les élèves n'ont pas froid quand ils les enfilent pour partir.

A la récréation de 9h30 et 14h30, on joue à la marelle, les filles à la corde à sauter, seule ou à deux, les garçons aux billes et aux osselets. « Un jour, en voulant tracer un cercle par terre, mon copain ne trouvant pas de morceau de bois pour faire le tracé, utilisa son doigt. Pour m'amuser, je lui donnai un bon coup de talon sur le doigt et cela lui fit très mal. Il alla voir la maîtresse pour se plaindre et dit : « elle m'a ébouillié mon doigt ». La maîtresse lui dit de rentrer en classe et lui donna une punition :

« je dois parler français ». Pas de punitions pour moi alors que c'était moi qui avais fait une bêtise ! » Le ménage de la classe est fait par les élèves eux-mêmes pendant l'heure de repos de midi; ils balaient la classe en soulevant les bureaux à plusieurs.

La maîtresse prépare les plus grands (12-13 et 14 ans) pour le certificat d'études. Elle les présente à l'examen seulement si elle estime qu'ils en ont les capacités. Cet examen est très important pour l'avenir, car il permet de continuer dans le supérieur.

1961



Journées d'école à Chavannes (années 55)

Tous les matins, nous avons la leçon de morale. L'hiver, pour allumer le poêle, nous allons chercher le bois et le charbon au bûcher (à la place de l'ancienne cantine).

Quand il fait très froid, à l'heure de la récréation, nous allons jouer au baby-foot ou au ping-pong dans la salle qui fait aussi office de cantine (les repas sont préparés par Mme Gauthier, épouse de l'instituteur). L'été, nous jouons au volley-ball et faisons des concours de billes. En juin nous ramassons le tilleul.

Nous portons des blouses, grises pour les garçons, colorées pour les filles.

A tour de rôle nous effaçons le tableau avec une brosse pour nettoyer la craie; sur nos bureaux, nous avons un encrier (encre violette), car nous écrivons au porte-plume: attention aux taches !.. Si besoin, nous utilisons un buvard...

Le lundi matin, le rituel est de faire une petite rédaction pour raconter notre journée du dimanche.

Une à 2 fois par semaine, Mme Gauthier nous fait faire des travaux manuels (j'ai le souvenir d'un porte-serviette jaune avec une poule et ses poussins au point de croix); elle nous fait aussi chanter.

A cette époque, les vacances sont du 14 juillet au 15 septembre.

Journées d'école à Chavannes

(années 55 suite et fin)

M. Gauthier était un très bon instituteur, sérieux : quand il descendait le matin de son logement et que sa blouse grise n'était pas boutonnée, ce n'était pas bon signe ! (énervement) et lorsqu'il nous frôlait dans les rangées nous nous tenions à carreau !...

Parfois, s'il élevait un peu trop la voix, son épouse tapait sur le plancher avec le pique-feu pour lui faire comprendre qu'il fallait qu'il se calme ..

S'il nous punissait (ça arrivait), il nous faisait sortir un moment sous le préau; après, tout était oublié.

Grâce aux entraînements de ping-pong à l'école, avec un autre élève de la classe (Robert Lapierre), nous avons été champions de la Drôme et de l'Ardèche en 1959 à Portes-les-Valence; nous avons eu une coupe chacun, (on était tous fiers !).

C'est aussi avec M. Gauthier que le "volley" a connu ses heures de gloire à Chavannes.

Les rencontres s'effectuaient dans le cadre de l'USEP (Union Sportive d'Education Populaire) et se déroulaient en plein air sur la place de la mairie.

Dans les années 1950/1960, les 4 équipes (2 féminines et 2 masculines) totalisaient 40 licenciés environ.

La meilleure performance a été réalisée par l'équipe féminine, en mai 1962, à Lons-le-Saunier : finale de la Coupe de France UFO-LEP, match perdu contre l'ASPTT Montpellier.

Je garde un bon souvenir de ces années.

Dans les années 1970 :

Nous allons à l'école située dans la rue principale du village. Elle est constituée de 2 classes de 3 niveaux chacune. Les jours de repos sont les jeudis, samedis après-midi et dimanches ; par la suite, en 1972, le mercredi a remplacé le jeudi. Dans les années 1970, l'école de Chavannes s'est regroupée avec l'école de Marsaz. Pour signaler l'heure de rentrer en classe, le maître M. Bouvier frappe des mains, nous nous mettons en rang par 2 en silence puis nous rentrons afin de nous asseoir à notre place.



1974



Un grand tableau noir est placé en face des pupitres de 2 places où le maître inscrit les exercices et leçons de français, maths, géographie... Les manuels et cahiers sont rangés dans le pupitre de chacun. Nous avons une ardoise et des craies qui nous permettent de répondre individuellement aux questions du maître. Nous écrivons déjà au stylo. Le porte-plume a disparu.

Nous faisons beaucoup d'expériences avec le maître :

Élevage de poissons guppy et de vers à soie : dès que les guppys naissent nous devons vite les séparer des autres pour que ceux-ci ne les mangent pas. Il faut leur donner à manger tous les jours. Les vers à soie doivent être nourris chaque jour de feuilles de mûrier.

Laboratoire de photos : nous avons un laboratoire de développement de photos dans la partie située derrière l'école. Cette pièce, plongée dans l'obscurité, nous permettait de faire les tirages que nous avions pris pour différentes expériences.

Les pigeons-voyageurs : nous avons fait plusieurs envols de pigeons et nous attendons avec impatience de savoir quel sera le premier arrivé à son foyer.

Nous abordons différents thèmes lors d'exposés. Une année, nous avons même participé à un concours départemental où nous avons présenté un dossier sur les fruits, la lampe à pétrole...

Les jeux dans la cour de l'école sont la corde à sauter, l'élastique, la marelle pour les filles, les billes pour les garçons, le ballon prisonnier et la passe à dix pour tous.

Les porte-manteaux sont situés sous le préau de chaque classe. Le chauffage est passé au fioul.

Les blouses sont toujours à la mode mais avec beaucoup plus de formes et de couleurs différentes.

Nous nous rendons à l'école en vélo. Tous les enfants du quartier se retrouvent et pédalent ensemble vers l'école, cartable au dos. Il n'y a pas de cantine sur place ; des parents emmènent et ramènent les enfants à Marsaz pour que ceux qui le désirent puissent manger à la cantine. C'est une cantinière qui prépare les repas. Sinon on rentre chez soi.

L'école de nos jours.

Notre école fait partie d'un RPI à 3 communes (Bren, Marsaz et Chavannes). Aussi, pour se rendre à l'école, les écoliers utilisent différents moyens de locomotion : voiture, car, vélo et à pied. Il y a un ramassage scolaire pour desservir les différentes écoles. Beaucoup de parents amènent directement leurs enfants en voiture. L'établissement comprend 3 classes. Les jours de classe sont le lundi-mardi-mercredi matin-jeudi et vendredi. Le vendredi de 15h15 à 16h15, il y a les TAP (activités non obligatoires).

Le matin, pour annoncer l'heure de rentrer en classe, la maîtresse utilise un sifflet. On rentre donc dans le couloir (où il est interdit de courir) afin de poser nos vestes aux porte-manteaux ainsi que notre cartable d'où nous sortons nos cahiers et livres. Ensuite nous allons nous asseoir dans la classe à notre bureau, composé d'une petite table (on peut mettre dessous nos cahiers et livres) et d'une chaise indépendante. A tour de rôle, un élève est de service : il ouvre les volets et allume la lumière. En décembre, il reçoit en plus un chocolat !

Le tableau noir contre le mur a laissé sa place à un grand tableau blanc sur lequel la maîtresse écrit avec un marqueur effaçable. Chaque matin, nous changeons le jour, la date et si besoin le mois sur notre calendrier. Ensuite la maîtresse écrit au tableau la date que nous devons reporter sur notre cahier à l'aide d'un stylo bille. Nous avons le : "quoi de neuf ?" où chacun peut dire ce qu'il veut à la classe (actualités...). Nous faisons ensuite de la lecture, du calcul, des dictées. A la récréation, nous jouons au ballon : football, ballon prisonnier. Il y a aussi des ballons sauteurs et un panier de basket.

Pendant le sport, nous faisons la course, le jeu "poule renard vipère", ballon prisonnier, le jeu "Loup Couleur" : le loup annonce une couleur et chacun se sauve pour trouver et toucher quelque chose de cette couleur dans la cour.



Après la récréation de l'après-midi, nous inscrivons les devoirs à faire pour le lendemain sur un cahier de textes. On récupère notre cartable et on sort de l'école. Nous rentrons chez nous.

Au lieu des punitions, nous avons des ceintures de comportement : blanc, jaune, vert, bleu et rouge (rouge étant très bien).

L'ère informatique est entrée dans notre école. Chaque classe est dotée de plusieurs ordinateurs.

En fin d'année, nous chantons devant les parents dans la cour, et, fin juin, c'est la fête des écoles (jeux, chansons et repas).

De nos jours, nous nous habillons comme on veut pour aller à l'école. Nous ne faisons pas le ménage dans les classes. C'est une personne embauchée par la mairie qui le fait.

L'école de Chavannes a une cantine; il faut goûter de tout et si on en prend beaucoup, il faut tout finir ! C'est un traiteur qui prépare les repas et les livre directement.

Tous les témoignages ont été pris auprès de personnes habitant sur la commune de Chavannes.

Merci à Marie, Christiane, Eliane, Grégory et Tiphaine.

Appel :

Afin de réaliser un album sur l'école à Chavannes, nous cherchons à recueillir le plus de photos possibles. Vous pouvez les transmettre à la mairie où elles seront scannées et rendues. D'avance merci.



La bibliothèque

La bibliothèque et Sports et loisirs organisaient le dimanche 19 mars 2017 en fin d'après-midi, un spectacle familial «Loup y-es-tu ?» qui a réuni près de 70 personnes de toutes générations.

Odile Leibenguth au piano et chant, Brigitte Ragot conteuse, les 2 virevoltantes, présentèrent plusieurs belles histoires autour d'un animal emblématique et mystérieux : le loup. Le décor, réalisé à l'aide de tissus soyeux et de branchages, a permis de camper l'ambiance autour du loup. L'après-midi s'est terminée de façon conviviale avec des gâteaux et le verre de l'amitié.



La bibliothèque a organisé un après-midi créatif autour de la fête de Noël le mardi 26 décembre 2016.

Une trentaine d'enfants, avec la participation de leurs parents ont pu écouter des histoires de Noël et ensuite réaliser des œuvres manuelles (étoiles en branches, photophores avec collage, guirlandes avec papiers de papillotes...).

Un goûter partagé a clos ce moment agréable : lait chaud, thé, gâteaux....

Tout le monde est reparti avec ses créations.

Toujours avec Sports et Loisirs, mais cette fois dans le cadre de la saison culturelle des bibliothèques, nous avons accueilli, samedi 25 novembre, le musicien François Castiello.

Pendant plus d'une heure, l'artiste, avec son accordéon, a fait voyager son public avec ses différents morceaux, inspirés de ses rencontres à travers le monde.

A l'issue du concert, la nombreuse assistance a pu échanger avec le musicien autour du verre de l'amitié.



Les bleuets

En pique-nique

Temps ensoleillé et chaud ce 18 juillet pour le pique-nique du club. Entrées et desserts préparés par les adhérents. Les saucisses cuites au barbecue par le chef Gérard, les glaces et le fromage offerts par le club. Le repas a été suivi de jeux de boules et de cartes. Très belle journée pour tout le monde.

Anniversaires

Comme toutes les années, ce 3 octobre a réuni les adhérents pour le repas des anniversaires. 53 personnes ont répondu présents. Repas servi à la salle des fêtes, 14 anniversaires souhaités : 2 dames, 11 messieurs, un anniversaire de mariage pour 60 ans. Le repas s'est fini par jeux de boules et de cartes. Journée très appréciée et conviviale.



Sports et Loisirs

Une association qui a pour objectif de proposer des animations au sein du village et de permettre aux habitants de se rencontrer, de créer du lien social. Elle propose diverses activités sportives à l'année. (ping-pong, tennis, marches et cette année renforcement musculaire)



Des activités ponctuelles sont organisées telles que des sorties ski, karting. Le village est animé par des événements tout au long de l'année : la matinée boudin en janvier, la fête au village le dernier week-end d'août, halloween fin octobre, le goûter de Noël de façon alternative avec la commune de Marsaz. D'autres manifestations viennent se greffer ponctuellement en fonction des propositions des membres du conseil d'administration et des collaborations avec d'autres associations de Chavannes : la soirée rock tapas, l'après-midi contes, la soirée accordéon...



Tous ces événements et activités sont proposés aux habitants du village par des affiches ou flyers distribués dans toutes les boîtes aux lettres des chavannais. (feuilles jaunes)

La Marelle

fête des écoles : les années se suivent mais ne se ressemblent pas car c'est un nouveau record de repas qui a été servi pour la fête des écoles. Les animations comme l'échiquier géant, les jeux en bois ont eu du succès. Les chansons des enfants ont dû malheureusement finir dans la salle des fêtes car la pluie s'est invitée à l'événement. La soirée s'est enchaînée avec une animation théâtrale des enfants puis par la remise des calculatrices aux CM2 par les maires des 3 communes. Une soirée qui s'est conclue autour d'un tajine. Une belle fierté pour les organisateurs de cette fête de fin d'année scolaire.



Carnaval : si vous étiez dans les rues de Chavannes le jour du Carnaval des écoles, vous ne pouvez pas l'avoir manquée. Elle en impose avec ses presque 3 mètres de haut, son nez tellement crochu qu'il lui cache sa bouche, ses longs cheveux blancs et sa grande robe verte. Vous ne savez toujours pas qui c'est ? C'est la sorcière appelée aussi le carmentran. Cette année, elle était tellement "belle" ou tellement "horrible" (cela dépend de votre point de vue), qu'elle n'a pas brûlé, et pourtant son échafaud l'attendait au complexe sportif. Elle a accompagné les enfants jusqu'au goûter composé de nombreux gâteaux et boissons. Si vous voulez l'apercevoir, elle hante encore la cour de l'école de Bren.... N'ayez pas peur, passez la voir.



Amicale Boules Chavannes

Cette année pour la 2ème fois la société de Boules a été représentée aux championnats de France par 2 sociétaires féminines en F.2. (Florence Perroton et Barbara Ardain) qui ont perdu en 1/2 finale sur un joli score de 12 à 13.



- 6 janvier :** Vœux du conseil municipal à 18h.
- 6 janvier :** Vente des galettes des rois de la Marelle (Amicale des Parents d'élèves du RPI).
- 16 janvier :** Assemblée générale et brioches des rois du club des Bleuets.
- 21 janvier :** Matinée "boudin" de l'association Sports et Loisirs.
- 10 mars :** Carnaval des écoles organisé par la Marelle. A Chavannes, venez tous déguisés pour défiler avec le Carmentran!
- 7 avril :** Matinée citoyenne d'entretien à l'étang du Mouchet
- 14 avril :** Challenge Pozin (32 doublettes) : Amicale Boule.
- 17 avril :** Repas Cabri des Bleuets.
- 29 avril :** Vide Grenier à Marsaz organisé par la Marelle.
- 10 mai :** Concours mixte (32 quadrettes) : Amicale Boule.
- 15 mai :** Concours de pétanque et de « coinche » des Bleuets.
- 5 juin :** Challenge pétanque Loulet : Club des Bleuets.
- 10 juin :** Fête des voisins, organisée par la commune.
- 23 juin :** Challenge Colombet (32 doublettes) : Amicale Boule.
- 29 juin :** Fête des écoles.
- 17 juillet :** Pique-nique des Bleuets.
- 25 août :** Repas, fête du village de Sports et Loisirs.
- 26 août :** Fête du village, animations, concours de pétanque (association Sports et Loisirs).
- 27 août :** Concours de la Fête du village, doublettes (Amicale Boule)
- 4 septembre :** interclubs des Bleuets.
- 2 octobre :** Repas « anniversaires » des Bleuets.
- 6 décembre :** Concours de coinche du Club des Bleuets.
- 11 décembre :** Repas fin d'année du Club des Bleuets.
- 18 décembre :** Bûche de Noël du Club des Bleuets.

Ce numéro a été réalisé par les membres de la commission « communication », commission extra municipale composée de Eliane De Lazzer, Bernadette Guichard, Jacques Pochon, David Bernard, « Guillaume Tattu » et Stéphane Gonthier. Un grand merci à Stéphane pour la mise en page et réalisation technique, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont apporté des informations.

INFOS PRATIQUES 2018



Mairie et agence postale communale :

Ouverture au public, les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.
Tél.: 04.75.45.17.12; Courriel: mairie.chavannes@wanadoo.fr
Site internet : www.chavannes-drome.fr
Horaire de relevé de la boîte aux lettres : du lundi au samedi, 8h.
Réunion du Conseil Municipal, le 3ème jeudi de chaque mois, séance publique.
Permanence du Maire: sur rendez-vous, les mercredis de 13h30 à 14h30 et les samedis de 8h30 à 9h30.

Centre des impôts de Romans Nord:

Quai Sainte Claire 26103 Romans cedex
Tél.: 04.75.05.80.32; Accueil: tous les jours de 8h30 à 12h – 13h30 à 16h.

Service des eaux:

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veauane, 854, route du Bois de l'Ane, 26260 Chavannes
Tél.: 04.75.45.11.48

ERDF Distribution Drôme Ardèche:

24, avenue de la Marne 26000 Valence
Raccordement au réseau électricité: 08 10 47 69 34

Bibliothèque:

Au-dessus de la salle des fêtes. les mardis de 16h à 18h et les dimanches de 10h30 à 12h, fermé au mois d'août. Adhésion individuelle: 5 €, gratuit jusqu'à 18 ans.

Aide Sociale: Contacter la Mairie.

Assistante Sociale:

Centre médico-social de Saint Donat, 2 impasse des Jardins, 26260 Saint Donat/ Herbasse
Tél.: 04.75.45.10.20

Déchetterie du Pays de l'Herbasse:

Zone artisanale 26260 Saint Donat /Herbasse
Ouverture aux particuliers: une carte d'accès est à retirer en Mairie.
Ouverture aux professionnels, contacter la CCPH.
Horaires d'ouverture: Lundi au Samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00



Bennes de tri sélectif et ordures ménagères non recyclables à Chavannes:

Salle des fêtes: verre, papiers, cartons, corps creux, ordures ménagères

Pont du TGV: verre, papiers, cartons, corps creux, vêtements, ordures ménagères

Route de Chantemerle : verre, papiers, cartons, corps creux, ordures ménagères

Commerçants ambulants :

Camion Pizza : Le samedi à partir de 18h, place du café. (06.95.11.44.92)

Associations :

Boules, Président: M. Guy ARDAIN (06.41.56.74.17)

Chasse, Président: M. Charles REVIRAND (04.75.45.12.09)

Club du 3^{me} âge Les Bleuets, Présidente: Mme Nicole BEGOT (04.75.71.40.04)

Sports et Loisirs, Président: M. Henri GAGAUD (06.88.84.25.20)

Associations intercommunales Bren, Marsaz, Chavannes:

Cantine et garderie, Présidente: Mme Sylvie MARCEL (Chavannes)

La Marelle, amicale des parents d'élèves, Présidente: Mme Géraldine PEYROT (Chavannes)

Assistants Maternels :

Pour tout renseignement, consulter le Relais des Assistants Maternels du Pays de l'Herbasse de l'antenne Mercurol-Veaunes : 04.26.78.57.30

Etablissement Multi Accueil Petite Enfance «Les Lutins»:

Les Balmes, 26260 Saint Donat Tél.: 04.75.45.01.15

Artisans, commerces, services:

Bar Restaurant Dancing : «A l'Auberge» (04.75.45.77.08)

Coiffeuse à domicile : Mme Véronique REBOULET (04.75.47.30.99)

Concept'Air Animation: M. Mickaël ROLLET (06.18.16.56.81)

Electricité: M. Pascal & Morgan CANDILLON (04.75.45.16.42)

Maçonnerie: M. Norbert NICOULEAU (04.75.45.29.48)

Peinture, décoration : Créa Décor, M. Fabien HERINO (06.81.63.21.08)

Ramonage: M. Daniel HILARION (04.75.45.22.18)

Renforcement musculaire: Loïc BRUN (06.89.13.29.63)

Sono Laser et son : Mr Jean-Guy DREVETON (06 01 88 05 85)

Vin IGP bio, jus de fruits : Domaine des Collines Mme Christine POCHON (06.70.56.52.05)

Info dons du sang 2018:

St Jean De Muzols Jeudi 04 janvier de 15h00 à 19h00 à la Salle Polyvalente

Romans Sur Isere Lundi 08 janvier de 14h30 à 19h00 à la Salle des Récollets

Tain L'Hermitage Mercredi 24 janvier de 15h00 à 19h00 à l'Espace Charles Trénet

Mours St Eusebe Vendredi 26 janvier de 16h00 à 19h00 à la Salle des Fêtes

Pour les autres dates et lieux sur l'année 2018 consulter le site du don du sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

